

02A-212002760-20160923-DELIB1634-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2016



Commune de Serra di Ferru
Cumuna di Sarra di Farru

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 septembre 2016

Présidence : Monsieur Antoine GIORGI

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
8	11	10

Date de la convocation
13 septembre 2016

N° 16/34

Objet : recrutement d'un agent en Contrat Unique d'Insertion

L'an deux mil seize, le 23 septembre, à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Serra di Ferru s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Marie-Pierre BARTOLI.

Présents : Monsieur Jean ALFONSI, Monsieur Dominique BARTOLI, Madame Marie-Pierre BARTOLI, Madame Martine CHIARELLI, Monsieur Antoine GIORGI, Monsieur Jérôme LEONETTI, Madame Coralie MANCINI, Monsieur Martin VALENTINI

Absent ou excusé : Monsieur Olivier BURESI

Pouvoirs : Madame Ilana PERETTI a donné pouvoir à Monsieur Antoine GIORGI, Monsieur Jean-Baptiste SANTONI a donné pouvoir à Monsieur Jean ALFONSI

Secrétaire : Madame Marie-Pierre BARTOLI

Le Maire de la commune de Serra di Ferru expose au Conseil Municipal, que deux agents de la collectivité vont partir en congés maternité lors des années 2016 et 2017.

Au vu des services auxquels ces agents étaient affectés, il serait préférable de prévoir leur remplacement.

Un agent pourrait donc être recruté grâce à un contrat unique d'insertion de 20h par semaine pris en charge à 70% par l'Etat.

Il serait affecté à la bibliothèque communale, aux temps d'activités périscolaires, à la gestion de la communication de la municipalité ainsi qu'à des remplacements à l'école et à l'agence postale communale.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

Le tableau des effectifs sera complété en ce sens.

Les dépenses résultant de cette création sont prévues au budget chapitre 64.

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.



Le Maire
A. GIORGI